

17 18

La Société de développement du Nunavut

Rapport annuel



ᓄᓇᓅᓪ ᐱᓪᓕᓐᓂᓪᓂᓪᓂᓪᓂᓪ ᓂᓪᓂᓪᓂᓪ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJUTIKHALIRINIMUT KUAPURIISINGAT



Table des matières

Conseil d'administration	2
Gouvernance et gestion	3
Siège social de la SDN	4
Création d'emplois	5
Des investissements qui font la différence	6
Division des ventes	7
Sommaire opérationnel des filiales	9
Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail	14
États financiers consolidés	15



Madame la Ministre Sheutiapik

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2017-2018 de la Société de développement du Nunavut.

Le mandat de la SDN est très large, mettant l'accent sur des investissements en capitaux propres afin d'aider à faire avancer des éléments essentiels au développement économique du Nunavut en entier. Ce mandat va du déploiement d'investissements en capitaux, à la promotion de la diversification économique et à la croissance des entreprises locales. Il en résulte une création d'emplois et une augmentation du potentiel de revenus dans toutes nos communautés.

Grâce à des investissements dans des sociétés filiales, des entreprises ou d'autres projets économiques en partenariat, la majorité de nos actions sont liées aux priorités économiques et sociales déterminées par Turaaqtavut. Plus particulièrement, Pivaallirutivut, qui souligne fermement l'importance de diversifier et d'améliorer les occasions économiques ainsi que d'encourager l'autonomie des communautés. La création d'emplois locaux dans les industries traditionnelles, les petites entreprises, les mines et les pêcheries cadre bien avec nos objectifs de société.

La SDN achète des œuvres d'art, des biens confectionnés, des bijoux et des objets artisanaux provenant de centaines d'artistes et d'artisans de partout au Nunavut. Afin d'augmenter ces occasions uniques d'acheter et de profiter de celles-ci, nous pouvons mettre en place des opérations de vente au détail à service complet presque n'importe où au Nunavut. Que ce soit sur un site minier reculé afin de vendre des œuvres d'art aux travailleurs ou dans une communauté côtière pour vendre aux touristes de bateaux de croisière de passage, nous pouvons fournir un soutien complet à la vente au détail afin de vendre des produits du Nunavut. Une augmentation des ventes d'œuvres d'art permet d'augmenter considérablement les occasions de rémunération pour les artistes locaux. L'année dernière, la SDN a vendu pour plus de deux millions de dollars en œuvres d'art et en articles d'artisanat au moyen de ses divers circuits de vente et de marketing.

Il est essentiel d'innover, et je crois fermement que le Nunavut doit innover encore plus pour que notre économie puisse croître et se diversifier.

Notre fonds d'investissement de capital de risque est conçu en grande partie pour soutenir les entrepreneurs et innovateurs qui risquent leur propre capital d'investissement pour démarrer une entreprise au Nunavut et la développer. L'année dernière, la SDN a investi 300 000 \$ de ces fonds dans deux entreprises ayant leur siège social au Nunavut. En plus de fournir une aide importante en fonds de roulement aux entreprises du Nunavut, le financement en capital de la SDN est souvent utilisé par les entreprises pour obtenir un financement additionnel sur une dette, ce qui en retour aide ces entreprises dans leur croissance et leur développement.

Notre participation à la récolte commerciale et à la pêche est demeurée active et dynamique pendant tout l'exercice 2017-2018. Kitikmeot Foods Ltd (KFL) a récolté 90 000 lb d'omble chevalier au cours de la saison estivale. Kivalliq Arctic Foods Ltd (KAF), en travaillant étroitement avec ses usines saisonnières partenaires de Papiuruq (à Whale Cove) et d'Ikalukpik (à Chesterfield Inlet), a récolté 30 000 lb

d'omble chevalier. KAF a aussi acheté des poissons d'hiver de Gjoa Haven et de Qikiqtarjuaq.

Les prises commerciales hivernales de caribou ont eu lieu chez Kivalliq Arctic Foods en janvier et ont une fois de plus été un franc succès, avec un peu plus de 500 bêtes prises. La majorité de ce qui a été récolté et transformé dans les usines est demeurée au Nunavut. Je souligne le besoin de se concentrer sur le Nunavummiut pour la distribution d'aliments de chez nous transformés dans nos usines. En plus de nombreux foyers, plusieurs organismes, établissements et magasins de détail du Nunavut se procurent des produits provenant de chez KAF et KFL.

Du côté des exportations, il est important de noter le solide partenariat établi entre KFL et l'entreprise Clean Fish de San Francisco, qui a acheté l'an dernier près de 30 000 lb d'omble chevalier frais à KFL. Clean Fish est un chef de file mondial dans le soutien des pêcheries artisanales et soucieuses de l'environnement. Imaginez, un omble chevalier sauvage pris dans les eaux pures de la rivière Surrey sur l'île Victoria qui arrive frais, et non pas congelé, dans un restaurant du sud de la Californie moins de 24 heures après avoir été pêché. Ce partenariat est d'une grande importance pour KFL, et j'en suis très fier.

L'année dernière, dans le cadre de notre engagement à fournir un meilleur niveau de transparence et de gouvernance pour la société, tous les membres de notre conseil d'administration ont participé à une journée d'atelier sur la gouvernance. L'ensemble du conseil d'administration de la SDN s'est réuni deux fois en personne et une fois par téléconférence. Le comité exécutif du conseil d'administration s'est réuni plus souvent par téléconférence, principalement pour ses fonctions de comité de vérification et pour rencontrer ses auditeurs.

De plus, je désire souligner le décès de M. Louie Kamookak qui a siégé avec diligence au conseil d'administration de la SDN pendant de nombreuses années et qui a dirigé l'organisation en tant que président de 2002 à 2011. Ce fut un grand plaisir de travailler à ses côtés au présent conseil d'administration pendant une grande partie de cette période de temps. Nous désirons aussi remercier la famille de Louie pour l'avoir soutenu pendant ses années de service et son mandat avec nous au conseil d'administration de la SDN.

Je tiens également à souligner la contribution de certains membres sortants du conseil d'administration, Mme Elizabeth Kingston et M. John Main. Merci de votre contribution aux services publics.

Finalement, j'espère reconnaître le travail de tous les Nunavummiuts qui travaillent d'une façon ou d'une autre à soutenir les opérations de la SDN et le développement économique de l'ensemble du Nunavut. Vos efforts sont à la fois reconnus et appréciés.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Donald Haviyok
Président

Conseil d'administration



La ministre responsable de la Société de développement du Nunavut est l'honorable Elisapee Sheutiapik. Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Nunavut, et représentent bien la population diversifiée du Nunavut. Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2017-2018; deux fois en personne et une fois par vidéoconférence.

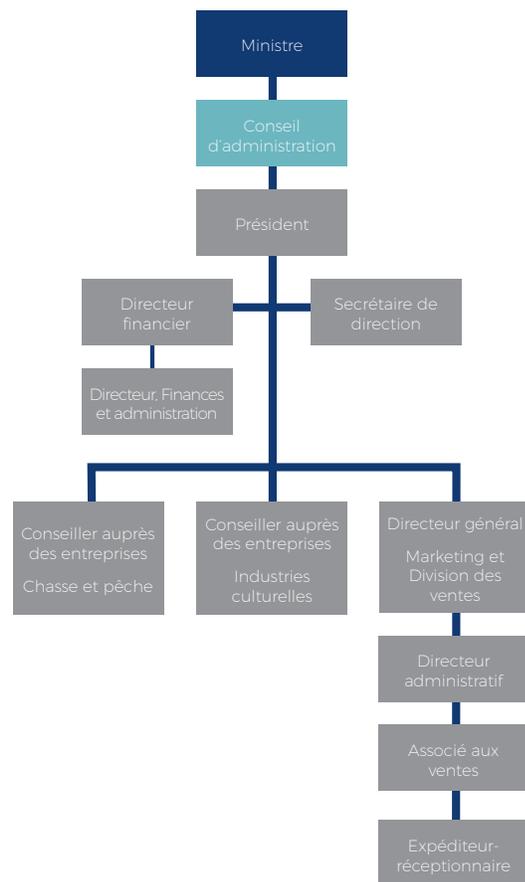
L'article 20 de la Loi constitue les trois comités suivants:

- Le comité des investissements
- Le comité de vérification
- Le comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, composé du président M. Donald Haviyok, du vice-président M. Zacharias Kunuk et du secrétaire M. Sakiasie Sowdloopik pour assurer les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi. Afin de s'acquitter de ses responsabilités et de faire des recommandations au conseil d'administration, le comité exécutif devait se rencontrer trois fois au cours de l'exercice qui vient de se terminer.

Composition du conseil d'administration de la SDN en 2017-2018 :

	Poste	Communauté	Fin du mandat
Donald Haviyok	Président	Kugluktuk	8 mars 2021
Zacharius Kunuk	Directeur	Igloolik	8 mars 2021
Sakiasie Sowdloopik	Directeur	Pangnirtung	8 mars 2021
Kolola Pitsiulak	Directeur	Kimmirut	8 mars 2021
Remi Krikort	Directeur	Kugarruk	30 novembre 2019
Helen Kaloon	Directeur	Gjoa Haven	30 novembre 2019
Dudley Maseko	Directeur	Iqaluit	8 mars 2021
Jonas Arreak	Directeur	Pond Inlet	8 mars 2021
Elizabeth Kingston	Directeur	Iqaluit	Expire le 8 mars 2018
John Main	Directeur	Arviat	Fin du mandat le 5 novembre 2017



Gouvernance et gestion

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la Partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut. La Loi énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

Notre mandat (en vertu de la Loi)

La Société a pour mandat de créer et de constituer des compagnies ou des sociétés par actions, d'exercer leurs activités commerciales et de développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenu pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités;
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques;

d'investir dans des entreprises commerciales afin de :

- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut;
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques;

de promouvoir les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

Notre vision

Nous sommes responsables et transparents; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

Notre mission

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenu, à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.



Siège social de la SDN

	Récapitulatif Annuel	2018	2017
Président Darrin Nichol	Revenus	1,65 million \$	1,84 million \$
Directeur financier Balaji Ramamani CF, CMA (US)	Dépenses	1,47 million \$	1,60 million \$
Directrice, Finances et administration Bernadette Tutanuak	Excédent	180 000 \$	240 000 \$
Conseiller d'affaires (Industries culturelles) Goretti Kakuktinniq	Emplois créés ou maintenus	5,00	5,50
Conseiller d'affaires (Culture commerciale) Kyle Tattuinee	Financement de base - Opérations*	1,45 million \$	1,32 million \$
Secrétaire exécutif Poste vacant	Financement de base - Capital*	39 800 \$	6 800 \$

*Le financement de base est inclus dans les revenus.



Usine de transformation du poisson Iqalukpik

La deuxième année de pêcherie estivale de l'usine de transformation du poisson Iqalukpik a été un succès. La quantité de produits transformés a augmenté de 33 % par rapport à l'année précédente, ce qui a eu l'effet d'une augmentation correspondante de retombées économiques profitables pour la communauté. Plus de 40 résidents ont été engagés directement pour la récolte, la vente et la production à la pêcherie. L'augmentation de la production à l'usine a eu pour effet de créer des emplois supplémentaires.

Pour une petite communauté comme Chesterfield Inlet, la pêcherie estivale devient un moteur important de l'économie locale. L'agent au développement économique local, M. David Kattegatsiak, a fait les observations suivantes : « l'usine de transformation du poisson Iqalukpik génère non seulement des revenus et de l'emploi pour les pêcheurs locaux, mais aide aussi l'usine à engager plus d'employés à temps partiel ».

Ce projet est un partenariat entre Kivalliq Arctic Foods et le hameau de Chesterfield Inlet qui entre dans sa troisième année d'exploitation. Le succès grandissant de l'usine et des pêcheries locales augure bien pour la croissance économique continue de la communauté.

Création d'emplois

Plusieurs emplois ont été créés ou maintenus durant l'exercice 2017-2018. Ces résultats sont conformes aux lignes directrices de la Société en matière d'investissement et de désinvestissement, qui donnent les définitions suivantes :

- Un **emploi direct** correspond à 50 semaines d'emploi par année ou 1 500 heures de travail durant l'année
- Un **emploi traditionnel direct** correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé directement aux travailleurs, qu'ils soient artistes, pêcheurs, chasseurs ou couturières
- Un **emploi indirect** correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé par une autre organisation dans le cadre d'un programme ou d'un service de la SDN

Investissements	Emplois Directs	Emplois Traditionnels Directs	Emplois Indirects	Total 2018	Total 2017
Filiales					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	8,87	4,82	-	13,69	14,13
Kitikmeot Foods Ltd.	6,24	3,16	-	9,40	10,41
Ivalu Ltd.	1,50	5,78	-	7,28	7,04
Jessie Oonark Ltd.	4,90	0,17	-	5,07	5,06
Kiluk Ltd.	3,79	0,84	-	4,63	4,66
Taluq Designs Ltd.	1,22	1,58	-	2,80	2,53
Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.	9,42	5,91	-	15,33	14,17
Investissements en capital de risque					
Arctic Fishery Alliance Ltd.	-	-	21,32	21,32	21,31
Sudliq Developments Ltd.	-	-	18,16	18,16	11,04
Tukumaaq Suites Inc.	-	-	4,20	4,20	3,85
Nunavet Animal Hospital Inc.	-	-	4,55	4,55	4,66
CHOU Consulting & Dev Inc.	-	-	-	-	1,05
Projets					
WAG @ Forks	-	-	6,13	6,13	3,65
Nunavut Qiviut Inc	-	-	0,10	0,10	0,14
Ikalukpik Fish Plant	-	-	0,81	0,81	0,55
Sous-total	35,94	22,26	55,27	113,47	104,25
Société de développement du Nunavut	5,00	21,84	-	26,84	21,50
Total	40,94	44,10	55,27	140,31	125,75

Des investissements qui font la différence

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un grand potentiel de création d'emplois et de revenus pour les Nunavummiut. Nos investissements visent à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.

Investissements en capital de risque

Arctic Fisheries Alliance LP. Qikiqtarjuaq, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	250 000 \$
Sudliq Developments Ltd. Coral Harbour, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	375 000 \$
Tukumaaq Suites Inc. Clyde River, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	475 000 \$
NunaVet Animal Hospital Inc. Iqaluit, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	126 500 \$
CHOU Consulting and Development Inc. Cambridge Bay, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	125 000 \$
Arctic UAV Inc. Iqaluit, Nunavut <i>Actions privilégiées, sans droit de vote</i>	300 000 \$

Nunavut Qiviut

La Société de développement du Nunavut est fière de faire partie du projet Nunavut Qiviut. Grâce à son siège social à Kugluktuk, l'entreprise récolte de la fibre qiviut d'origine locale afin de produire une laine de première qualité pour les marchés de la mode et de la vente au détail.

Qiviut est un mot Inuktitut qui décrit la fibre naturelle ou sous-poil du bœuf musqué. Il s'agit d'un produit très recherché qui est renommé partout dans le monde pour sa douceur et sa chaleur. Nunavut Qiviut a démarré comme catalyseur afin de promouvoir la sécurité alimentaire, soutenir les modes de vie traditionnels, créer des œuvres d'art et aider à soutenir les activités économiques locales du Nunavut. Située tout près de l'un des plus gros troupeaux de bœufs musqués dans le monde, cette entreprise utilisant une ressource durable et renouvelable est bien positionnée pour assurer une croissance continue.

L'entreprise fait autant que possible d'extraction et de valeur ajoutée locale par l'utilisation d'une main-d'œuvre locale et en achetant des peaux de bœufs musqués de chasseurs de la communauté. Ces actions aident à garder les retombées économiques dans la communauté et sur le territoire. L'entreprise utilise les services de sociétés provenant du sud seulement lorsqu'il est absolument nécessaire de le faire.

La fibre qiviut est filée en une variété de laines de qualité vendues dans des magasins et des galeries à l'échelle nationale et internationale. L'entreprise fait avancer l'industrie territoriale du qiviut et a même commencé à innover pour développer de nouveaux produits. Ces nouveaux produits comprennent une laine de fibres naturelles provenant de renards arctiques et de lièvres arctiques, ainsi que la conception d'articles de luxe tricotés à la main.

La Société de développement du Nunavut soutient ce projet en fournissant à Nunavut Qiviut des peaux de bœufs musqués provenant de notre usine de transformation des peaux. Des pelotes de laine de qualité et accessoires en tricot sont vendus par des entreprises partenaires. Les avancées faites par Nunavut Qiviut dans cette industrie sont impressionnantes. Nous sommes enthousiasmés de travailler avec eux pour aider à développer et faire croître cette industrie du Nunavut dans les années à venir.



Division des ventes



La division des ventes et le point de vente au détail de la Société de développement du Nunavut située à Toronto se concentre sur le marketing, la distribution et la vente de nos œuvres d'art et produits artisanaux du Nunavut, et ce, au pays ainsi que partout dans le monde. Ivalu Ltd, situé à Rankin Inlet, se concentre sur le marché du nord et du Nunavut.

La division des ventes fait la promotion de sculptures du Nunavut ainsi que plusieurs autres objets d'art uniques dans les galeries d'art au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'emplacement pratique de la boutique, près de l'aéroport international Pearson, facilite les ventes aux marchands d'arts et aux représentants de galeries qui visitent depuis l'extérieur de la ville ou du pays. Tout au long de l'année, la salle de démonstration est visitée par des clients provenant de partout au Canada, de Vancouver jusqu'à la ville de Québec, ainsi que de grandes villes du monde, comme Paris ou Berlin.

En travaillant avec les entreprises partenaires Kiluk Ltd, Taluq Ltd, Jessie Oonark Ltd, et Uqqurmiut Arts and Crafts Ltd, nous aidons à diversifier et à assurer la qualité des produits du Nunavut populaires chez les détaillants et auprès de leurs clients. La division des ventes s'assure que les œuvres d'art et l'artisanat produits localement au Nunavut sont distribués et mis en valeur partout sur le territoire, au Canada et dans le monde, grâce à nos galeries et revendeurs partenaires.

Pendant l'exercice 2017-2018, la division des ventes a vendu pour plus d'un million de dollars en art inuit. M. Scott Laird, directeur général, affirme que les clients apprécient la diversité des articles offerts dans la salle de démonstration, qui vont d'impressionnantes sculptures inuit aux biens confectionnés uniques et aux objets d'artisanat.

L'équipe de vente de la SDN est aussi reconnue pour ses connaissances et son expertise sur l'industrie de l'art et de l'artisanat au Nunavut. Cette équipe est d'ailleurs reconnue pour son niveau exceptionnel de service à la clientèle.

Directeur général
Scott Laird

Directrice de bureau
Teresa Silva

Expéditeur/receveur
Jhon Diaz

Récapitulatif Annuel	2018	2017
Revenus	1 212 600 \$	950 900 \$
Dépenses	1 132 800 \$	961 800 \$
Excédent annuel (Déficit)	79 800 \$	(10 900) \$
Emplois créés ou maintenus	21,84	16,00
Financement de base - Opérations*	200 000 \$	200 000 \$

*Le financement de base est inclus dans les revenus.





Arctic UAV

Arctic UAV (Unmanned Aerial Vehicle ou « véhicule aérien sans pilote ») est une entreprise nouvellement constituée qui se trouve à la fine pointe de la passionnante industrie des drones. L'entreprise est une propriété 100 % inuit qui a son siège social à Iqaluit. L'industrie émergente des drones promet de bonnes occasions et un potentiel d'affaires dans les zones rurales et reculées du nord de notre pays, ainsi que partout dans le monde arctique.

L'entreprise utilise des opérateurs, techniciens et du personnel de soutien formés localement, afin de faciliter et d'effectuer le travail et les opérations des drones. L'année dernière, SDN a investi dans l'entreprise Arctic UAV en achetant pour 300 000 \$ de leurs actions privilégiées. Cet investissement a permis d'aider l'entreprise à faire avancer son plan d'affaires en renforçant son fonds de roulement et en permettant l'achat de matériel additionnel, qui était nécessaire pour développer l'entreprise.

Arctic UAV est devenue un chef de file dans le développement et les essais de drones dans l'Arctique. L'entreprise a d'ailleurs été reconnue pour ses innovations dans l'industrie. Ici au Nunavut, Arctic UAV a utilisé des drones pour aider dans des tâches telles que la surveillance de la glace, des opérations de recherche et de sauvetage, des inventaires de la faune, des études environnementales, des relevés de cadastre, ainsi que pour le soutien en cas de situations d'urgence.

Une expansion des opérations dans le reste du Nunavut, ainsi que dans le reste des régions rurales et reculées du nord du Canada, est l'étape logique à venir pour ce leader novateur de l'industrie. Sa flotte croissante d'appareils à ailes fixes, quadrirotors et à voilure tournante, tous autorisés par Transport Canada et assurés, permet d'assurer à Arctic UAV une expertise en logistique de l'Arctique incomparable avec la capacité de faire n'importe quel travail de drone dans le nord.



Sommaire opérationnel des filiales

Sommaire opérationnel des filiales

Ivalu Ltd.

	2018	2017
Total des revenus	753 800 \$	650 400 \$
Total des dépenses	661 500 \$	581 500 \$
Excédent annuel	92 300 \$	68 900 \$
Emplois créés ou maintenus	7,28	7,04
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN *	4 000 \$	-



Associée aux ventes
Sandra Nuviyak

Conseil d'administration
Coretti Kakuktinniq, Brian Zawadski, Chris Rudd

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Jessie Oonark Ltd.

	2018	2017
Total des revenus	416 700 \$	399 300 \$
Total des dépenses	367 000 \$	361 100 \$
Excédent annuel	49 700 \$	38 200 \$
Emplois créés ou maintenus	5,07	5,06
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	165 000 \$	165 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	26 700 \$	34 000 \$



Directeur général
David Ford

Conseil d'administration
Bernie Tutanuak, Hugh Tulurialik, Sarah Arniq, Nathan Annanaut

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Kiluk Ltd.

	2018	2017
Total des revenus	396 200 \$	417 700 \$
Total des dépenses	371 500 \$	405 100 \$
Excédent annuel	24 700 \$	12 600 \$
Emplois créés ou maintenus	4,63	4,66
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	140 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	1 700 \$	5 000 \$



Directrice générale
Sherlyn Kadjuk

Conseil d'administration
Hattie Alagalik, Eva Arnalukjuak, Lena Arviyut, Coretti Kakuktinniq

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.

Sommaire opérationnel des filiales

Kitikmeot Foods Ltd.

	2018	Restated 2017
Total des revenus	1 050 900 \$	968 000 \$
Total des dépenses	858 400 \$	886 400 \$
Excédent annuel	192 500 \$	81 600 \$
Emplois créés ou maintenus	9,40	10,41
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	330 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	16 400 \$	-

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.



Directeur général
Stephan Lacasse

Conseil d'administration
Bill Lyall, Wilf Wilcox,
Brian Zawadski,
Jim MacEachern,
Scott Saddler

Kivalliq Arctic Foods Ltd.

	2018	Restated 2017
Total des revenus	977 900 \$	1 050 100 \$
Total des dépenses	858 700 \$	1 011 700 \$
Excédent annuel	119 200 \$	38 400 \$
Emplois créés ou maintenus	13,69	14,13
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	260 000 \$	260 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	49 800 \$	39 000 \$

*Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement en capital sont incluses dans les revenus.



Directeur général
Scott Saddler

Conseil d'administration
Brian Zawadski, Chris Rudd,
Kyle Tattuinee, Tommy Bruce

Papirug Fisheries Ltd.

	2018	2017
Total des revenus	-	2 700 \$
Total des dépenses	10 600 \$	10 600 \$
Déficit annuel	(10 600) \$	(7900) \$



Conseil d'administration
Brian Zawadski

Sommaire opérationnel des filiales

Taluq Designs Ltd.

	2018	2017
Total des revenus	149 300 \$	141 800 \$
Total des dépenses	150 800 \$	151 000 \$
Déficit annuel	(1 500) \$	(9 200) \$
Emplois créés ou maintenus	2,80	2,53
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	70 000 \$	70 000 \$



Directrice générale
Mona Igutsaq

Conseil d'administration
Elizabeth Aiyot,
Anaoyok Alookee,
Anginalluq Uttaq,
Brian Zawadski

*Les contributions au titre du Fonds de subvention sont incluses dans les revenus.

Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd.

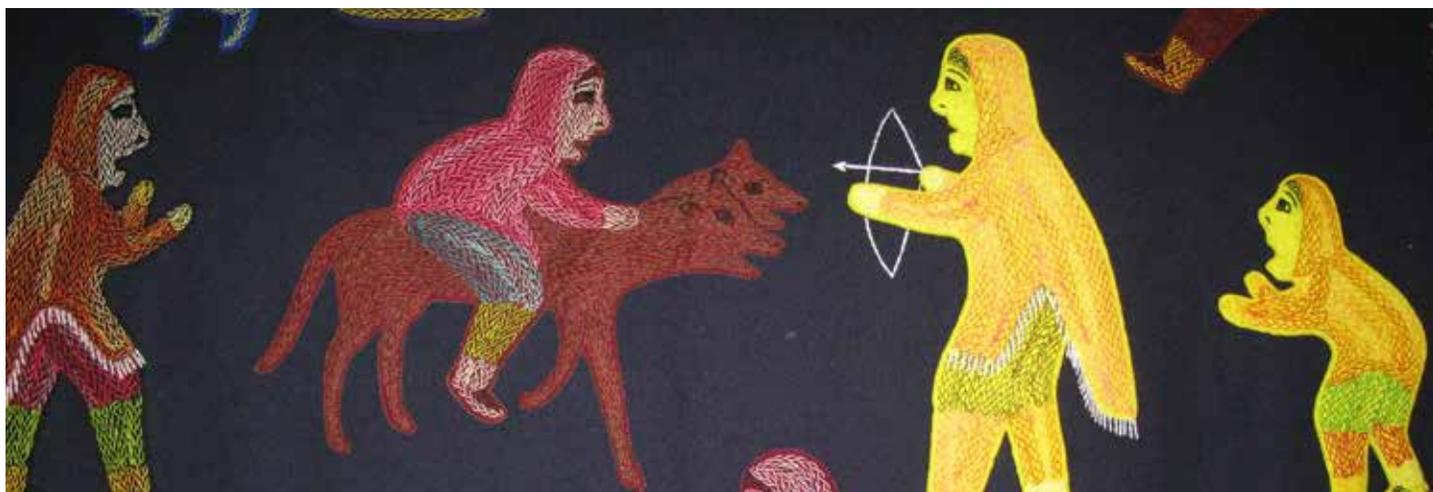
	2018	2017
Total des revenus	806 900 \$	644 400 \$
Total des dépenses	737 700 \$	613 600 \$
Excédent annuel	69 200 \$	30 800 \$
Emplois créés ou maintenus	15,33	14,17
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	238 000 \$	238 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement en capital de la SDN*	30 000 \$	40 000 \$



Directrice générale
Elena Akpialialuk

Conseil d'administration
Jacopie Maniapik,
Geetee Maniapik,
Towkie Karpik, Manasie Noah,
Brian Zawadski,
Johneelee Nakashook,
Lena Metuq

*Les contributions au titre du Fonds de subvention sont incluses dans les revenus.



Victoria Mamnguqsualuk (Lac Baker)



Jessie Oonark Ltd.

Le Centre Jessie Oonark de renommée internationale, exploité par Jessie Oonark Ltd. (JOL), une filiale de la SDN, est une composante permanente de la scène des arts et de l'artisanat du Nunavut depuis 1992. Le centre a été nommé en l'honneur de la célèbre artiste d'estampe de Baker Lake, récipiendaire de l'Ordre du Canada et membre de l'Académie royale canadienne, la regrettée Jessie Oonark.

Le Centre sert de plateforme pour diverses activités, et des anciens viennent fréquemment faire une tour pour prendre le thé et converser, en plus des touristes, voyageurs d'affaires et membres de la population locale. Les artistes et artisans locaux développent, produisent et créent des produits uniques à Baker Lake pour les marchés local, domestique et international. Au fil des ans, l'entreprise JOL de Baker Lake a aidé au développement d'artistes, de sculpteurs et de graveurs reconnus au pays et sur la scène internationale, dont les produits et créations ont été exposés partout dans le monde.

Dave Ford est depuis longtemps le directeur général du Centre Jessie Oonark et un résident de Baker Lake. Selon lui, « Jessie Oonark Ltd. (JOL) reste au premier plan de la communauté

d'art inuit, autant sur le territoire qu'ailleurs au pays ». La diffusion et les programmes facilités récemment par le centre comprennent un partenariat avec la Winnipeg Art Gallery et le ministère de la Culture et du Patrimoine du gouvernement du Nunavut. Ensemble, ils ont offert des ateliers d'art aux résidents de Baker Lake pendant deux semaines, culminant avec une exposition locale réussie d'art de Baker Lake au centre.

Le Centre héberge aussi une boutique de gravures imprimées et une superbe boutique de cadeaux qui présente un grand assortiment d'œuvres d'art produites localement par des artistes de partout au Nunavut. JOL est aussi reconnu comme catalyseur de petites entreprises pour les artistes entrepreneurs de Baker Lake. L'entreprise offre des occasions de microcrédit pour les petites entreprises locales alors que les couturières employées par le Centre offrent des services commerciaux aux résidents et aux travailleurs de la mine Meadowbank située dans la région.

Le Centre Jessie Oonark de Baker Lake est une source de fierté, d'ingéniosité, d'emploi et d'occasions d'affaires artistiques pour toute la communauté.

Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail

Rapport sur les marchés de 2017-18

Collectivité	Fournisseur	Projet	Methode d'attribution	Valeur en 2017-18	Valeur en 2016-17	Statut de la firme inuite	Statut de l'entreprise du nunavut
Rankin Inlet	Dean Food Safety Systems	Experts-conseils en salubrité des aliments	FU	59 775 \$	44 394 \$	-	-
Rankin Inlet	Gowling Lafleur Henderson	Conseiller juridique	DPP	16 517 \$	25 788 \$	-	-
Rankin Inlet	R&T Cleaning Enterprises	Services d'entretien	DPP	10 200 \$	9 450 \$	-	-
Rankin Inlet	Lester Landau	Services de verification	COC	48 467 \$	49 730 \$	-	•
Rankin Inlet	Outcrop Nunavut	Communications	COC	59 240 \$	53 023 \$	-	•
				194 199 \$	182 385 \$		

Rapport sur les activités de location à bail de 2017-2018

Collectivité	Fournisseur	Projet	Methode d'attribution	Date de début	Date de fin	Options de renouvellement	Valeur en 2017-18	Valeur en 2016-17	Statut de la firme inuite	Statut de l'entreprise du nunavut
Mississauga	GWL Reality	Location d'entrepôt	FU	2017-01-08	2022-07-31	nil	84 230 \$	88 742 \$	-	-
Rankin Inlet	Xerox Canada	Copier Lease	FU	2012-03-14	2017-03-15	nil	425 \$	2 121 \$	-	-
							84 655 \$	90 863 \$		

DPP – Demande de propositions publique

COC – Convention d'offre à commandes

FU – Fournisseur unique



États financiers consolidés

États financiers consolidés de la SDN

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers.....	17
Rapport de l'auditeur indépendant	18
État consolidé de la situation financière.....	20
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.....	21
État consolidé de la variation des actifs financiers nets.....	22
État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice	23
Notes afférentes aux états financiers consolidés.....	24 - 36
Annexe A – Annexe consolidée des immobilisations corporelles.....	37
Annexe B – Annexe consolidée des ventes.....	38
Annexe C – Annexe consolidée des coûts des produits vendus.....	39
Annexe D – Annexe consolidée des frais de vente et d'administration.....	40

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 et tous les renseignements contenus au présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société. Ils ont été passés en revue et approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés incluent certains montants, dont la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

Le vérificateur externe indépendant de la Société, soit le vérificateur général du Canada, est tenu par la loi de vérifier les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Darrin Nichol
Président



Balaji Ramamani, CF, CRMA, CMA (US)
Directeur financier

Rankin Inlet, Canada
24 juillet 2018



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société de développement du Nunavut

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018, et l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement du Nunavut au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société de développement du Nunavut et les états financiers consolidés sont conformes à ces livres. En outre, les opérations de la Société de développement du Nunavut dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société de développement du Nunavut.

Pour le vérificateur général du Canada,



Chantale Perreault, CPA, CA
Directrice principale

Le 24 juillet 2018
Ottawa, Canada

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
au 31 mars

	2018	2017
Actifs financiers		
Espèces et quasi-espèces (note 3)	5 679 227 \$	5 452 980 \$
Débiteurs (note 4)	808 620	730 166
Stocks destinés à la revente (note 5(a))	2 548 845	2 161 184
Placements de portefeuille (note 6)	1 651 500	1 340 000
Total des actifs financiers	10 688 192 \$	9 684 330 \$
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	567 800 \$	570 860 \$
Passifs au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	197 760	183 537
Total des passifs	765 560 \$	754 397 \$
Actifs financiers nets	9 922 632 \$	8 929 933 \$
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (annexe A)	1 033 815 \$	1 067 585 \$
Stocks destinés à l'utilisation (note 5(b))	1 082 534	867 189
Charges payées d'avance	23 427	23 127
Total des actifs non financiers	2 139 776 \$	1 957 901 \$
Excédent accumulé	12 062 408 \$	10 887 834 \$

Obligations contractuelles (note 11)
Droits contractuels (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du conseil d'administration



Donald Haviyak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
 État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
 pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2018		Résultats réels 2018		Résultats réels 2017	
Revenus						
Ventes (annexe B)	2 982 000	\$	3 478 869	\$	3 115 666	\$
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital- risque	70 000		93 086		80 267	
Intérêts et autres revenus	245 000		179 942		138 016	
Total des revenus	3 297 000	\$	3 751 897	\$	3 333 949	\$
Dépenses						
Coût des produits vendus (annexe C)	3 416 800	\$	3 172 465	\$	3 125 611	\$
Frais de vente et d'administration (annexe D)	3 366 050		2 932 605		3 078 331	
Total des dépenses	6 782 850	\$	6 105 070	\$	6 203 942	\$
Déficit avant les contributions du gouvernement	(3 485 850)		(2 353 173)		(2 869 993)	
Contributions gouvernementales (note 9)	3 561 000	\$	3 527 747	\$	3 550 353	\$
Excédent pour l'exercice	75 150		1 174 574		680 360	
Excédent accumulé, début de l'exercice	10 887 834		10 887 834		10 207 474	
Excédent accumulé, fin de l'exercice	10 962 984	\$	12 062 408	\$	10 887 834	\$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
 État consolidé de la variation des actifs financiers nets
 pour l'exercice clos le 31 mars

	Budget 2018	Résultats réels 2018	Résultats réels 2017
Excédent pour l'exercice	75 150 \$	1 174 574 \$	680 360 \$
Immobilisations corporelles (annexe A)			
Ajouts	(230 000) \$	(131 939) \$	(111 823) \$
Amortissement	210 500	163 709	152 460
Cessions	-	2 000	19 278
	(19 500) \$	33 770 \$	59 915 \$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	-	(454 502) \$	(461 101) \$
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-	239 157	348 738
Variation due aux charges payées d'avance	-	(300)	669
	-	(215 645) \$	(111 694) \$
Variations des actifs financiers nets	55 650 \$	992 699 \$	628 581 \$
Actifs financiers nets, début de l'exercice	8 929 933	8 929 933	8 301 352
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	8 985 583 \$	9 922 632 \$	8 929 933 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

	2018	2017
Encaisse provenant des (utilisé pour) activités d'exploitation		
Montants reçus des clients	3 270 700 \$	2 970 229 \$
Contributions du gouvernement du Nunavut	3 655 521	3 480 056
Autres contributions	53 644	131 600
Dividendes perçus	87 462	84 200
Intérêts perçus	61 170	47 010
Flux de trésorerie versés aux fournisseurs	(2 980 392)	(2 506 652)
Flux de trésorerie versés aux employés	(2 341 175)	(2 516 681)
Autres dépenses liées aux activités d'exploitation et aux projets	(1 142 244)	(1 149 652)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	664 686	540 110
Encaisse provenant (utilisé pour) des activités d'investissement		
Investissements en capital-risque	(311 500)	(125 000)
Produits de la vente des parts dans PFL (note 6)	-	277 500
Encaisse provenant (utilisé pour) des activités d'investissement	(311 500)	152 500
Encaisse utilisé pour les activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(131 939)	(111 823)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	5 000	-
Encaisse utilisé pour les activités d'investissement en immobilisations	(126 939)	(111 823)
Augmentation des espèces et quasi-espèces	226 247	580 787
Espèces et quasi-espèces, début d'exercice	5 452 980	4 872 193
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	5 679 227 \$	5 452 980 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 mars 2018

1 Pouvoirs et activités

a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le Gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais d'investissements en capital de risque, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de subvention, Fonds d'investissement, Fonds de réserve (investissements), Fonds de capital-risque et Fonds de réserve (capital-risque). La Société doit également déposer au Fonds de réserve (investissements) une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvés ou utiliser les fonds réserves pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente des actions ou autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à la discrétion du conseil d'administration pour l'acquisition d'investissements et de capital-risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des dépenses de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

1 Pouvoirs et activités (suite)

d) Budget

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2 Principales conventions comptables

a) Méthode comptable

Les présents états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes comptables pour le secteur public (NCSP) canadien établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. La Société a le contrôle de chacune de ses huit filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les dépenses de chacune de ces huit filiales ont été entièrement consolidés ligne par ligne. Toutes les transactions et les soldes interentreprises ont été éliminés.

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie du périmètre comptable :

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98%	9 avril 1992
Papiruiq Fisheries Ltd. (formerly 933261 NWT Ltd.)	Whale Cove	51%	1er février 1993
Artisanat			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100%	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100%	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51%	12 avril 1995
Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51%	1er mars 1994

2 Principales conventions comptables (suite)

b) Principes de consolidation (suite)

La part des actionnaires sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2018, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 715,066 \$ (31 mars 2017 – 743,049\$).

c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses et la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et à la revente à leur valeur estimative de réalisation nette. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

d) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et les quasi-espèces comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation et les dépôts à court terme, très liquides, aisément convertibles en espèces et qui viennent généralement à échéance au plus tard 180 jours après la date d'acquisition.

e) Débiteurs

Les débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de la réalisation nette. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

f) Stocks

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'œuvre, les matières brutes et les frais généraux.

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

2 Principales conventions comptables (suite)

g) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille représentent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, qui est incluse dans l'état des résultats et l'excédent accumulé. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont constatés une fois qu'ils sont réalisés.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et les immobilisations contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	10 - 20 ans
Améliorations locatives	5 - 10 ans
Équipements	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel informatique	1 - 3 ans

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus aux habiletés de la Société à fournir des biens et des services ou que la valeur des revenus économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle vaut moins que la valeur comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit afin de refléter le déclin de la valeur de l'actif.

i) Passif au titre des avantages sociaux futurs

Indemnités de départ et de relogement

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la Loi sur la fonction publique.

Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, les employés sont admissibles à des indemnités de départ selon leurs années de service. Ces avantages sont versées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le passif estimatif et les frais connexes associés aux avantages sociaux sont constatés au fur et à mesure que les employés les gagnent, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction.

Les prestations de départ sont enregistrées quand la Société ne peut plus retirer son offre de licenciement.

La Société fournit à ses employés une aide financière pour leur déménagement ou celui de leurs personnes à charge, ainsi que leurs effets personnels, lorsque ceux-ci démissionnent ou partent à la retraite, et qu'ils confirment leur intention de quitter la collectivité de leur lieu de travail pour retourner à leur lieu de nomination. Le coût prévu est comptabilisé dans la période de retrait de l'employé de la collectivité où il travaille lorsque celui-ci quitte son emploi ou prend sa retraite.

2 Principales conventions comptables (suite)

i) Passifs au titre des avantages sociaux futurs (suite)

Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D.

j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont remplies, sauf dans la mesure où les conditions de financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés.

k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

l) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont composés des espèces et quasi-espèces, des débiteurs, des placements de portefeuille, des créditeurs et des charges à payer.

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Les bases de mesure des instruments financiers de la Société en date du 31 mars 2018 sont les suivantes :

Actifs financiers	Base de mesure
Espèces et quasi-espèces	Coût
Débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût
Passifs financiers	Base de mesure
Créditeurs et charges à payer	Coût

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour une moins-value. Lorsque les actifs financiers font l'objet d'une perte de valeur, celle-ci est enregistrée dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Une moins-value qui a été enregistrée ou a fait l'objet d'une radiation n'est pas renversée suite à une augmentation de valeur.

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financier ou d'un passif. Ces coûts sont ajoutés à la valeur reportée des éléments dans la catégorie des coûts ou des coûts après amortissement lors de leur constatation initiale.

2 Principales conventions comptables (suite)

m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

La Société est apparentée au regard de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

La Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans ces états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

Autres opérations entre apparentés

D'autres apparentés comprennent les personnes qui sont parmi les principaux dirigeants ou les proches parents de ces personnes, ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé d'un des principaux dirigeants ou d'un proche parent de l'un d'eux. Les principaux dirigeants sont des individus ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

Les opérations avec les apparentés, autres que les opérations interentités sont enregistrées à la valeur d'échange. Ces opérations avec des entités se font dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales.

n) Information sectorielle

La SDN compte deux secteurs opérationnels, viande et poisson, et artisanat. Ces secteurs sont composés des filiales dont les activités primaires sont principalement reliées aux catégories qui leur ont été assignées. Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sont fournies aux annexes B, C et D, sous les mêmes catégories assignées aux filiales à la note 2(b).

o) Changements aux normes comptables

Le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada (CCSP) a publié de nouvelles normes comptables applicables pour les exercices financiers qui commencent le 1er avril 2017 ou après cette date.

Par conséquent, la Société a adopté une politique comptable pour les opérations entre entités (PS 3420). Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. Se reporter à la Note 2 (m) pour les conventions comptables de la Société concernant les opérations interentités.

La Société a aussi adopté de nouvelles normes comptables liées aux informations relatives aux apparentés (PS 2200), aux actifs (3210), aux actifs éventuels (PS 3320) et aux droits contractuels (PS 3380). Ces nouvelles normes devraient avoir une incidence seulement sur les informations présentées en annexe.

La Société a adopté ces normes sur une base prospective. L'adoption de ces nouvelles normes n'a eu aucune répercussion financière sur les états financiers de la Société, autre que pour les informations en annexe.

3 Espèces et quasi-espèces

	31 mars 2018	31 mars 2017
Espèces détenues par :		
Société mère	4 882 534 \$	4 854 606 \$
Filiales	696 693	498 374
Dépôts à court terme	<u>100 000</u>	<u>100 000</u>
	<u>5 679 227 \$</u>	<u>5 452 980 \$</u>

Les espèces détenues par la société mère sont ajoutées aux excédents de trésorerie du gouvernement. Des retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. Les espèces détenues dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 0,5 % et 1 % (2017 - 0,2 % et 0,5 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Un revenu de placement net de 64 250 \$ (2017 - 47 776 \$), est inclus dans les intérêts et autres revenus.

Au 31 mars 2018, Kivalliq Arctic Foods Ltd détient un dépôt à court terme composé de certificats de placement garantis (CPC) à taux fixe non rachetables de la RBC Banque Royale, d'une valeur de 100 000 \$ (2017 - 100 000 \$), asserti d'un taux d'intérêt de 0,2 % (2017 - 0,2 %) par année et arriveront à échéance durant l'exercice 2019.

Les espèces détenues par la société mère comprennent les soldes de fonds et de réserves suivants :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Fonds d'investissement en capital	1 037 640 \$	904 022 \$
Fond de réserve (investissements)	488 366	471 531
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de capital-risque	1 900 227	1 873 916
Fonds de réserve (capital-risque)	<u>153 650</u>	<u>134 000</u>
Total des fonds	<u>3 768 883 \$</u>	<u>3 572 469 \$</u>

4 Débiteurs

	31 mars 2018	31 mars 2017
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut - Ministères	38 123 \$	58 564 \$
Actionnaires sans contrôle	<u>23 352</u>	<u>11 683</u>
	61 475	70 247
Tierces parties	<u>860 473</u>	<u>765 903</u>
Total des débiteurs	921 948	836 150
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(113 328)</u>	<u>(105 984)</u>
Débiteurs nets	<u>808 620 \$</u>	<u>730 166 \$</u>

Durant l'exercice, 104 043 \$ (2017 - 94 693 \$) de provisions pour créances douteuses est liées aux débiteurs des tierces parties. Au cours de l'exercice, 1 639 \$ (2017 - 656 \$) a été radié, nécessitant une divulgation en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques.

5 Stocks

a) Destinés à la revente

	31 mars 2018	31 mars 2017
Artisanat	2 411 886 \$	2 031 066 \$
Viande et poisson	<u>136 959</u>	<u>130 118</u>
	<u>2 548 845</u> \$	<u>2 161 184</u> \$

Au cours de l'exercice, des stocks de 8 353 \$ (2017 - 15 734 \$) ont été radiés ou dépréciés.

b) Destinés à l'utilisation

	31 mars 2018	31 mars 2017
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	150 126 \$	175 219 \$
Viande et poisson	<u>801 959</u>	<u>557 047</u>
	<u>952 085</u> \$	<u>732 266</u> \$
Matériel d'emballage		
Artisanat	29 662	18 723
Viande et poisson	<u>100 787</u>	<u>116 200</u>
	<u>130 449</u> \$	<u>134 923</u> \$
Total des stocks destinés à l'utilisation	<u>1 082 534</u> \$	<u>867 189</u> \$

6 Placements de portefeuille

	Mar 31, 2018	Mar 31, 2017
Placement en actions privilégiées dans		
· Alliance Limited Partnership	250 000 \$	250 000 \$
· Tukumaaq Suites Inc.	475 000	475 000
· Sudliq Developments Ltd.	375 000	375 000
· NunaVet Animal Hospital Inc.	126 500	115 000
· CHOU Consulting and Development Inc.	125 000	125 000
· Arctic UAV Inc.	<u>300 000</u>	<u>-</u>
	<u>1 651 500</u> \$	<u>1 340 000</u> \$

6 Portfolio investments (cont'd)

Arctic Fishery Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions sont rachetables en mars 2020.

Tukumaaq Suites Inc. (TSI)

La Société est également détentrice inscrite de 475 actions privilégiées sans droit de vote de catégorie A dans TSI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre TSI, la Société Iliisaqivik et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie A s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société par TSI chaque année. Les actions sont rachetables en mars 2019.

Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est également détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre SDL, Louie Bruce et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2020.

NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est également détentrice inscrite de 126 500 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions entre NAHI, Atugtuarvik Corporation, Leia Cunningham et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Les actions 115 000 sont rachetables en mars 2021, et les actions 115 000 sont rachetables en mars 2022.

CHOU Consulting and Development Inc. (CHOU)

La Société est également une détentrice enregistrée de 125 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans CHOU. Les droits au porteur de ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription entre CHOU, Amanda Doiron et Stuart Rostant, et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en mars 2022.

Arctic UAV Inc. (UAV)

La Société est également une détentrice enregistrée de 300 000 actions privilégiées de catégorie A dans UAV. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime entre actionnaires et un accord de souscription d'actions entre UAV, Kirt Ejesiak, le propriétaire et la Société. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie A s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société par UAV Corporation chaque année. Les actions sont rachetables en mars 2022.

7 Crédoiteurs et charges à payer

	31 mars 2018	31 mars 2017
Créditeurs et charges à payer		
Apparentés - Gouvernement du Nunavut		
Ministères	53 810 \$	42 563 \$
Entreprises territoriales	29 260	28 421
Division des produits pétroliers	57 551	84 880
Apparentés - Actionnaires sans contrôle	<u>25 917</u>	<u>25 781</u>
	166 538	181 645
Créditeurs et charges à payer à des tierces parties	248 010	254 138
Indemnité de congé annuel et heures compensatoires	<u>153 252</u>	<u>135 077</u>
Total des créditeurs et charges à payer	<u>567 800 \$</u>	<u>570 860 \$</u>

Tous les montants ci-dessous ne portent pas d'intérêts et ont des conditions de paiement normales.

8 Passifs au titre des avantages sociaux futurs

La Société offre des indemnités de départ à ses employés qui y ont droit. Les conditions d'emploi prévoient que la plupart des employés comptant plus d'une année de service continu et ayant atteint l'âge de 55 ans sont admissibles aux indemnités de départ, selon leurs années de service et leur salaire au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès. Les indemnités maximales d'un employé représentent de 30 à 72 semaines de salaire, selon l'employé admissible. Ces indemnités ne sont pas préalablement capitalisées et par conséquent, ne comporte pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les passifs pour ses avantages sociaux sont comme suit :

	2018	2017
Passifs au titre des avantages sociaux futurs, début de l'exercice	183 537 \$	56 680 \$
Coût pour l'exercice	<u>14 223</u>	<u>126 857</u>
Passifs au titre des avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	<u>197 760 \$</u>	<u>183 537 \$</u>

9 Contributions gouvernementales

	2018	2017
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
Aux fins de fonctionnement	2 858 000 \$	2 858 000 \$
Aux fins d'investissement	230 000	190 000
Aux fins de capital de risque	<u>270 000</u>	<u>310 000</u>
	<u>3 358 000 \$</u>	<u>3 358 000 \$</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut		
Autres contributions directes aux filiales	<u>169 747</u>	<u>192 353</u>
	<u>3 527 747 \$</u>	<u>3 550 353 \$</u>

10 Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation. Un processus de gestion du risque visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit par ses dépôts en espèces et quasi-espèces auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

Pour les espèces et quasi-espèces déposés dans des comptes portant intérêt, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé aux espèces et quasi-espèces est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2018, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2018, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Courant	202 146 \$	32 753 \$
31 à 60 jours	64 004	120 166
61 à 90 jours	23 764	37 814
Plus de 90 jours	518 706	539 433
Total des débiteurs	<u>808 620</u> \$	<u>730 166</u> \$

En ce qui concerne les débiteurs en souffrance mais non douteux, à la lumière des antécédents en matière de crédit et des cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne pourront pas s'acquitter de leurs obligations. Au 31 mars 2018, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou de lieu. Il semble plutôt que le risque couru soit principalement fonction des caractéristiques individuelles des clients.

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

	31 mars 2018	31 mars 2017
Solde au début de l'exercice	105 984 \$	67 464 \$
Radiations et dépréciations durant l'exercice	(1 639)	(656)
Allocations supplémentaires faites pendant l'année	<u>8 983</u>	<u>39 176</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>113 328</u> \$	<u>105 984</u> \$

10 Instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité est influencée entre autres, par l'exposition des entités détenues aux fluctuations de l'économie du Nunavut et des dividendes sur actions privilégiées non déclarés. Pour atténuer ce risque, la Société est autorisée, en vertu de ses règlements, à consentir un prêt ou à investir dans une entreprise commerciale ou un regroupement d'entreprises apparentées d'un montant maximum de 1 million de dollars. Les montants supérieurs à 1 million de dollars doivent être approuvés par le Conseil de gestion financière. De plus, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Au 31 mars, la Société estime qu'il n'y a aucun risque de crédit important relatif à ses placements de portefeuille. À la fin de 2018, il n'y a aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par groupement d'entreprises.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

Kivalliq Arctic Foods Ltd. a une marge de crédit d'exploitation de 420 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2018, aucun prélèvement n'a été effectué (2017 - nil).

Kitikmeot Foods Ltd. a une facilité de crédit de 22 000 \$ portant intérêt au taux établi au moment du prélèvement. Elle possède également une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2018, aucun prélèvement n'a été effectué (2017 - nil).

La Société est exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. Pour atténuer le risque de taux d'intérêt, la Société maintient son prêt bancaire d'exploitation au minimum.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (créanciers et charges à payer). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. Les passifs financiers de la Société arriveront à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11 Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente. Les versements minimums futurs par exercice financier sont les suivants :

2019	87 536 \$
2020	88 392
2021	89 424
2022	89 940
2023	<u>29 980</u>

385 272 \$

« Kitikmeot Foods Ltd. », une entreprise filiale de la Société de développement du Nunavut, a un contrat de location à long terme pour un terrain comprenant une usine de transformation de la viande, une usine de transformation du poisson ainsi qu'une maison du personnel avec le hameau de Cambridge Bay. Les paiements minimaux futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

2019	2 496 \$
2020	2 496
2021	2 496
2022	2 496
2023	<u>2 496</u>

12 480 \$

Et ensuite,
à chaque année 2 496 \$

12 Droits contractuels

La Société a le droit de recevoir des distributions préférentielles cumulatives fixes de son portfolio d'investissements. Les droits contractuels de la Société pour ses actifs futurs dans le respect des six investissements en capital de risque sont comme suit :

2019	102 090 \$
2020	71 215
2021	33 090
2022	<u>33 090</u>

239 485 \$

« Uqqurmiut Arts & Crafts Ltd. », (UAC), a signé un contrat avec « Pangnirtung Post Office dealership » et « QINIQ 4G-Community Service Provider » (4G-CSP) à Pangnirtung.

L'entente pour une concession de bureau de poste intervenue entre UAC et Postes Canada, concerne les opérations du comptoir postal de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de 4G-CSP est conclue entre UAC et SSI Micro Ltd (SSI). UAC agit en tant qu'agent de SSI à Pangnirtung et les revenus tirés du contrat comprennent des honoraires mensuels et plusieurs redevances sur les services.

Une estimation des droits contractuels pour les actifs futurs pouvant être tirés de UAC ne peut être déterminée avec exactitude, car elles sont fondées sur divers facteurs tels que l'utilisation mensuelle et le niveau de service.

13 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'année en court.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des immobilisations corporelles pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe A

	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	2018 Total	2017 Total
Coût des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	7 421 822 \$	2 056 780 \$	627 276 \$	521 796 \$	235 286 \$	224 843 \$	11 087 803 \$	11 304 822 \$
Ajouts	26 629	55 899	34 288	5 738	9 385	-	131 939	111 823
Cessions/ radiations	(1 067)	-	(5 000)	(106 500)	(66 146)	(5 000)	(183 713)	(328 842)
Solde de fermeture	7 447 384	2 112 679	656 564	421 034	178 525	219 843	11 036 029	11 087 803
Amortissement accumulé								
Solde d'ouverture	(6 504 023)	(2 019 356)	(583 815)	(486 905)	(233 360)	(192 759)	(10 020 218)	(10 177 322)
Cessions/ radiations	1 067	-	5 000	106 500	66 146	3 000	181 713	309 564
Amortissement alloué au coût des produits vendus	(60 068)	(22 282)	(14 718)	-	(2 522)	(3 212)	(102 802)	(88 189)
Amortissement alloué aux frais de vente et d'administration	(23 771)	(2 406)	(11 621)	(9 414)	(2 597)	(11 098)	(60 907)	(64 271)
Solde de fermeture	(6 586 795)	(2 044 044)	(605 154)	(389 819)	(172 335)	(204 069)	(10 002 214)	(10 020 218)
Valeur comptable nette	860 589 \$	68 635 \$	51 410 \$	31 215 \$	6 192 \$	15 774 \$	1 033 815 \$	1 067 585 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des ventes
pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe B

	Artisanat		Viande et poisson		Résultats 2017		Résultats 2016	
Ventes								
Artisanat	2 151 226	\$	-	\$	2 151 226	\$	1 769 091	\$
Viande et poisson	37 772		1 178 466		1 216 238		1 238 926	
Service internet Qiniq	48 192		-		48 192		47 836	
Bureau de poste Pangnirtung	51 496		-		51 496		46 900	
Cuir de bœuf musqué	-		3 890		3 890		5 744	
Frais de gestion	-		4 218		4 218		5 062	
Fournitures	3 609		-		3 609		2 107	
Total	2 292 295	\$	1 186 574	\$	3 478 869	\$	3 115 666	\$
Ventes - Par catégorie de clients								
Gouvernement du Nunavut - Ministères	14 504		82 855		97 359		90 553	
Actionnaires sans contrôle	-		89 132		89 132		81 733	
Tierces parties	2 277 791		1 014 587		3 292 378		2 943 380	
Total	2 292 295	\$	1 186 574	\$	3 478 869	\$	3 115 666	\$

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des coûts des produits vendus pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe C

	Artisanat		Viande et poisson		Résultats 2018		Résultats 2017	
Coût des produits vendus								
Stocks d'ouverture	2 225 007	\$	813 802	\$	3 038 809	\$	2 500 770	\$
Achats								
Gouvernement du Nunavut - Ministères	8 376		3 176		11 552		7 770	
Actionnaires sans contrôle	-		-		-		8 550	
Tierces parties	1 589 185		363 352		1 952 537		1 717 017	
Main-d'œuvre directe	414 229		361 764		775 993		856 252	
Services publics								
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	46 528		252 918		299 446		365 890	
Division des produits pétroliers	45 443		56 203		101 646		113 499	
Transport et emballage	75 693		280 006		355 699		346 962	
Commissions	131 378		-		131 378		114 192	
Charges d'amortissement des immobilisations corporelles	25 858		76 944		102 802		88 189	
Salubrité des aliments et productivité	-		10 399		10 399		17 030	
Radiations et dépréciations des stocks	8 353		-		8 353		15 735	
Réparation et développement de produits	15 230		-		15 230		12 564	
Stocks de clôture	(2 591 672)		(1 039 707)		(3 631 379)		(3 038 809)	
Total	1 993 608	\$	1 178 857	\$	3 172 465	\$	3 125 611	\$

Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice en cours.

Société de développement du Nunavut

Annexe consolidée des frais de vente et d'administration pour l'exercice terminé le 31 mars

Annexe D

	Artisanat	Viande et poisson	Résultats 2018	Résultats 2017
Frais de vente et d'administration				
Salaires et avantages sociaux	1 392 444 \$	235 774 \$	1 628 218 \$	1 816 762 \$
Déplacements	178 693	21 403	200 096	196 382
Fournitures de bureau	114 339	21 701	136 040	124 930
Dépenses de projet	64 205	66 057	130 262	113 727
Dépenses du conseil d'administration	121 306	-	121 306	97 219
Honoraires professionnelles	78 831	35 913	114 744	96 896
Publicité et promotion	103 053	1 573	104 626	112 075
Réparation et entretien	83 164	20 897	104 061	74 831
Loyer	89 255	-	89 255	104 918
Frais et intérêts bancaires	46 212	16 129	62 341	56 620
Charges d'amortissement des immobilisations corporelles	29 590	31 317	60 907	64 271
Téléphone et services publics	47 852	8 449	56 301	61 653
Dépenses d'automobile	60	19 233	19 293	15 934
Traduction	19 269	-	19 269	11 587
Frais juridiques	17 581	-	17 581	21 982
Assurances	13 428	-	13 428	12 631
Licences et contrats de location	1 984	9 373	11 357	10 013
Créances irrécouvrables	(14 422)	23 405	8 983	24 703
Services				
Division des produits pétroliers	8 916	-	8 916	10 674
Gouv. du Nunavut - Sociétés territoriales	6 925	-	6 925	8 516
Fret et courrier	7 430	-	7 430	7 943
Frais d'échantillonnage du ministère des Pêches et des Océans	-	5 900	5 900	5 900
Dépenses de formation	4 133	-	4 133	25 895
Divers	1 233	-	1 233	1 856
Camps éloignés	-	-	-	413
Total	2 415 481 \$	517 124 \$	2 932 605 \$	3 078 331 \$

